

PAR COURRIEL

Le 27 janvier 2020

**Objet : Demande d'accès à l'information | Réponse**  
**N./d. : A1920-049**

---

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information reçue le ou vers le 4 décembre 2019, visant l'obtention des renseignements suivants;

- 1- Est-ce que qu'une compagnie privée offrant des services de transcription médicale travaille présentement pour un ou des établissements de votre CIUSSS / CISSS?
- 2- Dans quels établissements et départements?
- 3- Quel est le nom de cette compagnie?
- 4- Quelle est la nature du contrat (mandat)?
- 5- Depuis quand cette compagnie travaille dans votre (vos) établissement(s)?
- 6- Quelle est la volumétrie des lignes transcrites selon le contrat?
- 7- Quelle est la volumétrie réelle?
- 8- A quelle date se termine le contrat avec cette compagnie?

En réponse, nous vous référons aux documents ci-joints. Certains renseignements confidentiels ont été retirés conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux renseignements des organismes publics*, ceux-ci ayant des incidences sur l'économie.

La volumétrie estimée au moment de l'appel d'offre était la suivante :

<b>NOMBRE DE LIGNES ESTIMÉ - Période contractuelle</b>	
Transcription médicales	1 419 600
Transcription médicales - reconnaissance vocale	353 000

<b>NOMBRE DE LIGNES ESTIMÉ – Par année</b>				
	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Total</b>
Transcription médicales	476 000	465 200	478 400	1 419 600
Transcription médicales - reconnaissance vocale	0	168 000	185 000	353 000

Meilleures salutations,

Original signé

**Isabelle Routhier, avocate**

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

*p.j. (3) documents PDF*